



BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — AOÛT - SEPTEMBRE 2010/VOLUME 13/NUMÉRO 4

L'IMAGERIE SOUS-MARINE REMORQUÉE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES FONDS MARINS

Depuis quelques années, les scientifiques de l'Institut Maurice-Lamontagne utilisent un nouvel outil pour voir et mieux connaître ce qui se passe dans les profondeurs du Saint-Laurent. Un système d'imagerie optique, élaboré et amélioré au fil des ans grâce à l'avancement des technologies, fournit de l'information très précise sur la biologie et la géologie des fonds marins.

Les photographies, d'une qualité exceptionnelle, ainsi que les vidéos produites permettent de caractériser les habitats benthiques beaucoup plus facilement qu'avant. Les photos sélectionnées sont méticuleusement analysées pour identifier l'ensemble des invertébrés visibles ainsi que la nature du fond (sable, argile, cailloux, coquillages, blocs et roche mère). Les vidéos, quant à elles, aident, de façon plus générale, à identifier les poissons et d'autres organismes mobiles tels que les crabes. Il est alors possible d'évaluer leur densité et de vérifier les associations particulières qui pourraient exister entre certaines espèces marines et le type de fond. La vidéo sert également à voir la transition entre les substrats, comme les dunes de sable et le gravier.

Ces données sont toutes liées à une position géographique précise. Elles peuvent donc être utilisées pour différents projets de recherche afin, par exemple, de mieux connaître l'écosystème d'un secteur particulier, les espèces qui y vivent et le type de sédiments présents. De plus, des données physico-chimiques telles que la température, la profondeur, la salinité et la concentration » SUITE EN PAGE 3 en oxygène du milieu sont associées à chacune des stations.



NIVEAUX D'EAU EXCEPTIONNELLEMENT BAS DANS LE SAINT-LAURENT

Les niveaux mensuels moyens ont été exceptionnellement bas ce printemps dans le Saint-Laurent. C'est généralement à la fin de l'été que sont enregistrés des niveaux d'eau aussi bas, ce qui rend la saison 2010 exceptionnelle.

Le Service hydrographique du Canada a enregistré au port de Montréal des niveaux d'eau moyens de 0,60 m en avril, de -0,15 m en mai et de -0,22 m en juin, par rapport au zéro des cartes. Le niveau du mois de mai est un record pour la période d'enregistrement (1913-2010). Pour juin, il n'y a qu'en 1965 où les niveaux observés ont été plus bas.

L'impact des bas niveaux d'eau se fait sentir principalement dans la section du fleuve Saint-Laurent entre Trois-Rivières et Montréal et dans le lac Saint-Louis. C'est la section où la marée n'a pas d'influence. Plus en aval, la marée vient compenser les bas niveaux pendant une partie de la journée et donne une marge de manœuvre pour la navigation.

Cette situation est le résultat des températures douces et de la faible accumulation de neige l'hiver dernier. Ces

conditions ont atténué la crue printanière, ce qui a eu un effet direct sur le niveau des cours d'eau. Toutefois, comme le niveau d'eau est étroitement lié aux conditions météorologiques, des pluies soutenues sur le bassin des Grands Lacs et de la rivière des Outaouais pourraient changer les prévisions et ramener la situation à la normale dans le Saint-Laurent.

Des niveaux d'eau sous le zéro des cartes touchent à la fois les plaisanciers et les navigateurs, et peuvent présenter des risques pour la sécurité des personnes et de l'environnement. Pour la navigation commerciale, de bas niveaux d'eau obligent également à réduire le chargement des navires. Les plaisanciers, quant à eux, doivent naviguer dans des chenaux plus profonds.

Le Service hydrographique du Canada est responsable des mesures de profondeur d'eau, du monitorage et de la prédiction des niveaux d'eau, de l'établissement du zéro des cartes et de la cartographie des eaux navigables.

Denis Lefaivre

CONSEILS POUR NAVIGUER EN SÉCURITÉ

Une navigation sécuritaire débute par une bonne préparation. Avant de partir, il est recommandé de :

- S'informer des niveaux d'eau au 1-877-775-0790 ou au www.marees.gc.ca;
- Avoir des cartes marines à jour à bord de l'embarcation et les utiliser;
- Mettre à jour vos cartes marines grâce aux avis à la navigation au www.marinfo.gc.ca (sous l'onglet Avnav) et aux avis aux navigateurs au www.notmar.
- Corriger quotidiennement les profondeurs indiquées sur les cartes marines en tenant compte du niveau d'eau actuel. La valeur des niveaux d'eau doit être ajoutée ou déduite (lorsqu'elle est négative) de la profondeur indiquée sur la carte;
- Prendre en compte que les faibles niveaux d'eau peuvent modifier le positionnement des bouées. Dans ces conditions, les bouées ne peuvent suffire à déterminer avec précision une zone de navigation ou un chenal sécuritaire pour certaines embarcations;
- Ne pas vous aventurer dans des zones inconnues sans avoir pris connaissance des obstacles et des obstructions:
- Réduire la vitesse de votre embarcation lorsque le courant le permet.

Dépêches

Nouvelles publications (4

Condamnations

PROTÉGER LE CISCO DE PRINTEMPS

POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Pêches et Océans Canada étudie actuellement la possibilité d'inscrire la seule population connue de cisco de printemps (*Coregonus sp.*) sur la Liste des espèces en péril en tant qu'espèce en voie de disparition. Ce petit poisson d'eau douce se trouve uniquement dans le lac des Écorces, dans les Laurentides.

Ce cisco est particulier puisqu'il est le seul à frayer au printemps, alors que les autres populations de cisco se reproduisent à l'automne. La température relativement élevée en eau profonde l'été et un refroidissement lent à l'automne pourraient expliquer cette période de fraie et l'évolution de cette population dans le lac des Écorces.

UNE POPULATION EN DÉCLIN

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) juge que cette population, qui n'existe nulle part ailleurs, risque de disparaître. L'état et la taille de la population sont inconnus, mais une baisse notable des captures lors d'inventaires de poissons a été constatée au cours des 15 dernières années.

Depuis plus de 50 ans, le lac des Écorces a subi de nombreuses perturbations. La présence humaine s'est intensifiée autour des années 1970 lorsque de nouveaux secteurs d'habitation (résidences principales et de villégiature) ont graduellement envahi ses rives. De plus, de multiples espèces de poissons y ont été ensemencées dans le but de promouvoir la pêche sportive. La récente colonisation du lac par l'éperlan arc-en-ciel, constatée en 1999, semble être devenue la principale menace au rétablissement du cisco de printemps.



UNE POPULATION À PROTÉGER

Advenant son inscription à la Liste des espèces en péril, l'espèce sera automatiquement protégée par l'interdiction de tuer ou de capturer un individu prévue à la *Loi sur les espèces en péril*. Un programme de rétablissement sera ensuite élaboré par Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les principaux intervenants concernés et intéressés à participer au rétablissement du cisco de printemps.

Pour plus d'information, consultez le Registre public des espèces en péril au www.registrelep.gc.ca.

Andréanne Demers Océans, Habitat et Espèces en péril

UNE CARRIÈRE À LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

La Garde côtière canadienne vous offre des possibilités de carrière intéressantes. En voici quelques-unes :

- Matelot de pont
- Matelot de salle des machines
- Officier de communications et de trafic maritimes
- Officier de navigation
- Officier mécanicien
- Technicien en électronique
- Timonier

Pour plus de renseignements : www.marinfo.gc.ca 1-866-660-6948 (sans frais)

1-866-660-6948 (sans frais) info-carrieres-RQ@dfo-mpo.gc.ca

DÉCLIN DE L'ANGUILLE

LA TRANSMISSION MATERNELLE DE CONTAMINANTS EST-ELLE EN CAUSE?

L'anguille d'Amérique se reproduit dans la mer des Sargasses près des Bermudes. Les jeunes anguilles font ensuite une migration transocéanique pour atteindre les eaux douces où elles grandissent pendant plusieurs décennies avant de retourner vers la mer des Sargasses, où elles meurent après la fraie. Dans le milieu des années 1980, le nombre de jeunes anguilles revenant vers le lac Ontario a considérablement chuté, sans qu'on sache ce qui causait ce phénomène. Ce déclin a mené à l'interdiction de pêcher l'anguille dans le lac Ontario et le Saint-Laurent, et à la désignation de l'anguille comme espèce préoccupante par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

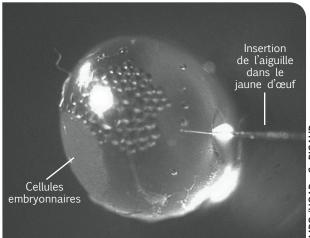
Sa grande longévité, une fraie unique et son régime alimentaire prédisposent l'anguille à accumuler des polluants persistants. Par exemple, de très faibles concentrations de dioxines peuvent entraîner des problèmes cardiovasculaires et la mort des larves de poissons. Ces composés ont contribué à l'échec de reproduction des touladis du lac Ontario dans les années 1970. Pourraient-ils être responsables du déclin des anguilles?

Les anguilles femelles transfèrent-elles suffisamment de contaminants à leur progéniture pour causer leur mort avant leur retour dans le Saint-Laurent? Cette hypothèse est examinée par une équipe de chercheurs de l'Université Queen's, de Pêches et Océans Canada, d'Environnement Canada, de l'Université de Waterloo et de l'Université du Québec à Rimouski. Comme l'anguille d'Amérique ne se reproduit pas en captivité, les scientifiques de l'Institut Maurice-Lamontagne utiliseront des embryons d'une espèce marine modèle, le choquemort. Les contaminants seront extraits des tissus d'anguilles capturées dans différents lacs et rivières en 2008, et dans le lac Ontario de 1980 à 2008. Ils seront ensuite injectés dans les œufs de choquemorts afin de simuler la transmission maternelle et de suivre leurs effets sur le comportement, la croissance et la survie des larves.

Ce projet permettra d'évaluer le rôle des contaminants dans le déclin de l'anguille et de voir si certains lacs ou rivières sont plus propices que d'autres à sa réintroduction. Afin d'assurer le rétablissement de la population d'anguille du Saint-Laurent, précieuse tant au point de vue patrimonial que sur les plans écologique et économique, il faut veiller à ce que la qualité de son habitat lui offre les meilleures chances de se reproduire.



Anguille d'Amérique



Injection d'un contaminant dans un œuf de choquemort.

Catherine Couillard Sciences

CONFÉRENCE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA 2010 MISSION ACCOMPLIE



La Conférence hydrographique du Canada 2010, qui s'est déroulée à Québec en juin, a obtenu un franc succès. L'équilibre du programme technique qui a couvert les trois thèmes centraux de la conférence, « L'hydrographie : une science, des technologies et des gens au service du monde maritime », a permis aux participants d'y trouver leur compte parmi les conférences, les séances d'affichage, les ateliers et l'exposition commerciale où le réseautage a été très prolifique. En plus des activités tenues au Centre des congrès de Québec, les visites des navires hydrographiques de Pêches et Océans Canada, du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO), du NGCC Amundsen et du Centre de simulation et d'expertise maritime ont complété de belle façon un programme déjà bien rempli.

Un retour sur le passé a mis en évidence le rôle essentiel que les connaissances hydrographiques ont joué

dans le déroulement d'événements historiques, dont la bataille des Plaines d'Abraham. Les échanges entre les participants ont été nombreux, notamment sur le développement des affaires, la formation, les usages non traditionnels des données hydrographiques et les technologies futures. La conférence a permis de rassembler non seulement la communauté hydrographique active, mais également d'anciens hydrographes qui, malgré l'éloignement, gardent un œil attentif sur le domaine.

Les participants sont repartis non sans avoir fait le plein d'énergie et de connaissances pour affronter les nombreux défis auxquels le monde de l'hydrographie fait face. Le prochain rendez-vous aura lieu dans deux ans, à Niagara Falls.

Robert Dorais, président de la Conférence Sciences

AMÉLIORATION DES PORTS DE PÊCHE GRÂCE AU PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, Pêches et Océans Canada a investi plusieurs millions de dollars depuis 2009 dans la réfection et la construction d'infrastructures destinées aux pêcheurs. Voici un aperçu de projets réalisés dans chacun des secteurs maritimes du Québec, soit la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

TOURELLE, GASPÉSIE

En raison de la forte agitation des eaux dans le secteur nord de la Gaspésie, le brise-lames existant du port de Tourelle assurait difficilement la protection des ouvrages et des bateaux contre les vagues et les glaces.

La Direction des ports pour petits bateaux a donc prolongé le brise-lames principal sur une longueur de 65 m. Cette amélioration des installations du havre de Tourelle facilite désormais l'utilisation du havre et les activités portuaires de pêche, qui sont d'une importance cruciale pour l'économie régionale.



L'ÉTANG-DU-NORD, ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le secteur du quai Fougère à L'Étang-du-Nord était un secteur très agité pour les pêcheurs. Une extension de brise-lames a été construite en prolongeant la partie existante du brise-lames éperon, pour intercepter les vagues et diminuer l'agitation au quai Fougère.

La planification du projet a nécessité une étude approfondie sur le comportement des vagues afin d'optimiser la conception du brise-lames, son orientation et sa

longueur, ainsi que la grosseur des enrochements. L'extension du brise-lames fait un angle de 30 degrés par rapport à la partie déjà existante et mesure 120 m. Les bénéfices de cette construction se font aussi sentir au quai COOP. De nouveaux pontons seront installés pour concentrer les activités de pêche dans ce secteur protégé.

LES ESCOUMINS, CÔTE-NORD

La rampe existante pour la descente des bateaux de pêche aux Escoumins était en mauvais état depuis plusieurs années. Elle était située dans un secteur soumis à une forte érosion et relativement loin des activités de pêche. Une nouvelle rampe de 7,0 m de dénivelé a été construite au printemps 2010 à proximité des pontons des pêcheurs dans l'anse aux Basques. La nouvelle rampe est composée de 30 dalles de béton préfabriquées encastrées, assurant ainsi une grande solidité et une longue durée de vie à la structure.



Élisabeth Marceau Ports pour petits bateaux

Dépêches

UNE EXPÉDITION DANS L'ARCTIQUE PRÉSENTÉE SOUS TOUTES

SES COUTURES



Les activités de la Garde côtière canadienne en Arctique vous intéressent? Depuis le 20 août, et jusqu'au 8 septembre, vous pouvez suivre l'expédition du NGCC Des Groseilliers à travers les yeux de Gracia Bahati, gagnante du concours Gagnez le Nord, de Radio-Canada.

Pendant toute la durée de son séjour de trois semaines dans l'Arctique, à bord du brise-glace de la Garde côtière canadienne, Mme Bahati raconte ses découvertes au cours d'entrevues à la radio et dans un blogue qu'elle alimente quotidiennement au www.radio-canada.ca/ gagnezlenord. Au menu : ravitaillement des militaires et des communautés autochtones et scientifiques du Nord, rencontre avec les collectivités inuites, visite de stations météo, aide aux navires en détresse, exercices d'intervention, travail et vie à bord d'un navire, et bien

Gracia Bahati sera également le personnage central d'un film documentaire relatant son expérience et qui sera diffusé cet hiver à la télévision de Radio-Canada.

SUITE DE LA PAGE 1

L'IMAGERIE SOUS-MARINE REMORQUÉE...

LA TECHNOLOGIE

L'équipement utilisé a été conçu et développé par une équipe de l'Institut. Il s'agit d'un traîneau remorqué sur le fond à vitesse constante par un navire de recherche. Ce traîneau est équipé d'une caméra verticale, qui prend des photos à intervalles réguliers, d'une caméra vidéo à haute définition pointée vers l'avant, qui enregistre en continu, d'un éclairage à haute efficacité et d'un appareil enregistrant la profondeur, la température et l'oxygène dissous. D'autres appareils de mesure peuvent être ajoutés au traîneau benthique selon les besoins de recherche.

Les résultats sont obtenus rapidement et offrent une couverture plus grande et plus complète à des profondeurs qui ne sont pas



Photo du fond marin, à 83 m de profondeur au nord de l'île Verte.

accessibles en plongée sous-marine. L'information sur les sédiments est complémentaire à ce que permet une benne, par exemple. De plus, cette technique cause peu de dommages aux fonds étudiés.

DES IMAGES AUX MULTIPLES USAGES

Jusqu'à maintenant, l'imagerie des fonds a été utilisée particulièrement dans l'estuaire du Saint-Laurent, dans le fjord du Saguenay et le long de la péninsule gaspésienne, entre autres pour caractériser l'habitat du béluga, repérer des évents de gaz naturel et étudier les habitats favorables au loup de mer.

Les images sont analysées, compilées et rendues disponibles pour documenter d'autres travaux de recherche sur les fonds marins dans les secteurs couverts. Les quelque 10 000 photos obtenues jusqu'à maintenant constituent une banque importante d'information sur l'écosystème, témoin de l'état actuel de l'environnement et de la diversité biologique du Saint-Laurent.

Richard Larocque Sciences

SUIVEZ-NOUS SUR

La région du Québec de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne a maintenant son profil sur Twitter.

Suivez-nous à l'adresse suivante : http://twitter.com/ MPO_GCC_Quebec. Vous serez informés de ce qui se passe au Ministère, que ce soit nos activités publiques, nos nouvelles publications, nos mises à jour sur le Web, nos communiqués, et bien plus.

Twitter est une plateforme de microblogage avec abonnement qui offre aux utilisateurs de suivre différents groupes, organismes ou individus. Les messages publiés (ou tweets) sont très courts et peuvent rediriger les lecteurs vers de l'information plus complète, des photos ou des vidéos qui se trouvent ailleurs sur le Web.

ÉCRIVEZ-NOUS!

Nous sommes toujours très heureux de recevoir vos commentaires, questions et suggestions sur le contenu d'Infocéans.

Écrivez-nous par courriel, à infoceans@dfo-mpo.gc.ca, ou par la poste, à Infocéans, Direction régionale des communications, 104, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 7Y7.

L'équipe d'*Infocéans*

LA LUTTE AU BRACONNAGE, c'est l'affaire de tous!

Certains diraient que braconner, c'est voler. En fait, le braconnage a un impact direct sur les ressources de la mer et sur le gagne-pain des pêcheurs. Vous pouvez aider les agents des pêches à protéger les pêches en signalant les actes illégaux dont vous êtes témoin.

Les braconniers qui sont reconnus coupables devront payer des amendes. De plus, les prises ainsi que tout ce qui a servi à contrevenir à la Loi sur les pêches pourraient être saisis par les agents des pêches.



DES RÉSULTATS QUI COMPTENT

Au cours des deux dernières années, le MPO a reçu, pour les trois secteurs maritimes du Québec, un total de 422 plaintes. De ce nombre, 46 provenaient directement de la ligne Braconnage-alerte. Grâce à ces plaintes, les agents des pêches ont pu procéder à 75 accusations formelles, lesquelles s'ajoutent aux contrevenants surpris en flagrant délit. Au total, 352 accusations ont été portées en deux ans sur le territoire. Le nombre de condamnations provenant de ces accusations a été, quant à lui, de 205.

Vous pouvez signaler un acte de braconnage en utilisant la ligne sans frais 1-800-463-9057 ou en contactant directement un agent des pêches. Les appels sont anonymes et confidentiels.

CAMPAGNE BRACONNAGE-ALERTE

Les agents des pêches ont fait une tournée des trois secteurs maritimes en juillet pour sensibiliser la population à l'importance de contrer le braconnage. Ils ont profité de l'occasion pour présenter l'avion de surveillance des pêches, un des nombreux outils mis à la disposition des agents des pêches.

Visitez notre site Web pour visionner nos vidéos de sensibilisation réalisées dans le cadre de la campagne: www.qc.dfo-mpo.gc.ca sous l'onglet Signalez le braconnage.

Michel Plamondon Communications

Nouvelles publications

NOUVEAUX AVIS SCIENTIFIQUES **SUR INTERNET**

Les avis scientifiques suivants sont maintenant sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique, www.dfo-mpo.gc.ca/csas, dans la section Publications du SCCS, série Avis scientifiques (2005 +), année 2010 :

- Évaluation des stocks de la mactre de l'Atlantique des Îles-de-la-Madeleine en 2009 (2010/016)
- Évaluation du stock de flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 2009 (2010/028)
- Évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (zones 13 à 17, 12A, 12B, 12C et 16A) en 2009 (2010/029)
- Rapport sur l'état et les tendances des écosystèmes marins canadiens en 2010 (2010/030)
- Évaluation des stocks de hareng de la côte ouest de Terre-Neuve (Division 4R) en 2009 (2010/32)
- Évaluation des stocks de sébastes (Sebastes fasciatus et S. mentella) des unités 1 et 2 en 2009 (2010/37)

CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PÊCHES

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom de pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la Loi sur les pêches. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Marcel Arbour Ghislain Arsenault Guillaume Arsenault Mathieu Arsenault Bonaventure Donald Arsenault Montréal	Cueillette de myes dans une zone fermée. 300 \$ chacun
Dereck Condo Alex Morrison Ronald Swasson Dale Vicaire Listuguj David Charles Godin Eel River Bar, Nouveau-Brunswick	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. 2 300 \$ (D. Condo); 2 300 \$ (A. Morrison); 200 \$ (A. Morrison); 3 300 \$ (R. Swasson); 2 300 \$ (D. Vicaire); 3 300 \$ (D. C. Godin)
Dereck Condo Alex Morrison Dale Vicaire Listuguj	Possession de homards femelles œuvées. 2 500 \$ chacun
Marc Diotte Grande-Rivière Denis Duguay Lachenaie	Refus de prendre un observateur. 1 000 \$ (M. Diotte); 3 000 \$ (D. Duguay)
David Charles Godin Eel River Bar, Nouveau-Brunswick	Utilisation de casiers à homards de dimensions non réglementaires. 1 600 \$
Kirby S. Journeaux Port-Daniel	Possession d'un homard femelle marquée. 1 100 \$

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Normand Keats Rivière-Saint-Paul	Dérogation à ses conditions de permis de pêche à la morue pour la saison 2009 en n'ayant pas fourni une copie de son journal de bord. 300 \$
Bernard Labbé Percé	Dépassement du quota autorisé pour la pêche au flétan de l'Atlantique. 500 \$ + confiscation des produits de la vente, soit 6 954 \$
Rendal Laroque Listuguj	Utilisation de casiers à homards sans mécanisme d'échappement. 1 600 \$
Jean-Joseph Lepage Cap-Chat	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. 250 \$
Baptiste Nadeau La Tabatière	Dérogation à ses conditions de permis de pêche au hareng pour la saison 2009 pour avoir tendu son filet à moins d'une brasse sous la surface de l'eau. 500 \$
Ronald Swasson Listuguj	Utilisation de casiers à homards sans étiquettes valides. 1 600 \$
Michel Turbide Cap-d'Espoir	Permission d'utilisation de son bateau par un remplaçant sans autorisation. 3 500 \$
Donald Walker Shigawake	Possession d'un homard femelle œuvée. 750 \$
Vincent Wellman Old Fort	Dépassement de la limite quotidienne permise de morue lors de la pêche récréative au poisson de fond. 500 \$

Martin Bourget Communications

AOÛT - SEPTEMBRE 2010/VOLUME 13/NUMÉRO 4

Publié par : Pêches et Océans Canada

Région du Québec

Direction régionale des communications 104, rue Dalhousie

Québec (Québec) G1K 7Y7 Téléphone : 418-648-2239 Courriel: infoceans@dfo-mpo.gc.ca

Directrice: Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Karina Laberge

Comité éditorial : Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Paule Blaney, Patrice Dallaire, Réjean Dufour, Micheline Jacques, Guy Laberge, Martial Ménard, Danièle Raby et Pierre Strand

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs: Fannie Bernier, Martin Bourget, Catherine Couillard, Andréanne Demers, Robert Dorais, Richard Larocque, Denis Lefaivre, Nathalie Letendre, Élisabeth Marceau et Michel Plamondon

sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site www.dfo-mpo.gc.ca sous Région du Québec.

ISSN 1485-6069